



## Déclaration liminaire Unsa Education

CSASD du 20 janvier 2023

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Mesdames et Messieurs les membres de ce CSASD,

Tout d'abord, permettez-moi, de vous présenter ainsi qu'à tous les membres de la DSDEN du Rhône, nos meilleurs vœux pour cette année 2023 en vous souhaitant ainsi qu'à vos familles respectives une bonne santé et la sérénité nécessaire pour profiter malgré tout des petits bonheurs de chaque jour. Cette sérénité nous la souhaitons également à tous les collègues du département mais force est de constater que l'actualité à coups d'annonces ministérielles incompréhensibles et cette fameuse réforme des retraites injuste et injustifiée contre laquelle de très nombreux collègues étaient dans la rue hier y prend toute sa place. Si on ajoute à tout cela les baisses de moyens auxquelles nous devons faire face dans nos métiers... tout cela nous rend peu optimistes.

Nous allons inaugurer ce jour la première instance de ce CSASD après les élections professionnelles de décembre. Elections marquées par une très forte abstention actant, à l'instar des récentes élections politiques un désintérêt des collègues envers un système auquel ils ne croient plus. Malgré tout cela, l' Unsa Education continuera à défendre au mieux les intérêts de tous pour une qualité de vie au travail correcte et une meilleure reconnaissance de tous les personnels.

Notre système éducatif vit de nombreuses crises : crise de la capacité à mieux faire réussir chaque élève, crise de fonctionnement, crise de recrutement et crise de justice sociale notamment.

Les arbitrages budgétaires que nous connaissons désormais n'amélioreront pas les conditions d'enseignement et d'aide aux élèves les plus fragiles et cela devient dramatique.

De plus, les récentes annonces ministérielles concernant le renforcement en français et en mathématiques en 6<sup>ème</sup> pour pallier une partie des difficultés rencontrées par les collégiens de notre territoire ne sont pas entendables sans moyens supplémentaires associés ! La mise en place de cette mesure se fera donc au détriment de la technologie en 6<sup>ème</sup> ??? On ne peut que le penser !

Alors que l' Unsa Education réclamait à cor et à cri une revalorisation des carrières des enseignants de technologie et une mise en avant de cette discipline du collège au lycée, c'est donc le postulat inverse que choisit le Ministère.

Il est plus que temps que le ministère soit clair. L'Unsa Education exige des réponses concrètes et précises sur les changements opérés pour le collège.

Parce que la technologie est une discipline d'avenir, parce qu'elle n'est pas une variable d'ajustement, parce que nous en sommes persuadés, elle contribue à la réussite et à la valorisation de chacun des élèves et qu'elle est une discipline au cœur de l'interdisciplinarité, l'Unsa Education tient à affirmer ici que cette mesure est plus que néfaste.

En sus, nous considérons que l'heure de math/français en 6<sup>ème</sup> est une réponse superficielle qui sera très difficile de rendre opérationnelle, notamment pour les professeurs des écoles... L'expérimentation de cette pratique à AMIENS le montre déjà.

Nous demandons que pour les Professeurs des Ecoles volontaires, la participation au dispositif de 6<sup>ème</sup> soit intégrée dans leur service pour ne pas accentuer la charge de travail et permettre à tous de participer s'ils le souhaitent à ce dispositif. Par ailleurs, nous demandons aussi que ces « missions » soient accompagnées de frais de déplacement. Pour nous les DHG doivent continuer à être abondées pour constituer des groupes de besoin.

La réussite des élèves, en particulier de ceux qui arrivent au collège avec des difficultés importantes ne peut s'envisager qu'en

travaillant avec des effectifs plus réduits permettant aux enseignants de varier les méthodes d'apprentissages sur l'ensemble des heures de cours.

Il nous apparait aussi nécessaire de re donner les moyens à l'école primaire de prévenir le plus tôt possible les difficultés scolaires avec notamment l'appui des enseignants spécialisés des RASED dont nous le savons le nombre a été drastiquement réduit depuis 10 ans.

Pour l'Unsa Education, l'Ecole manque moins d'idées que de moyens pour relever le défi de la réussite de tous les élèves.

Je vous remercie de votre attention.

Pour l'Unsa Education,

La représentante Titulaire au CSASD 69,

Sylvie CARON.

